

# LA VIE CONSACRÉE: Entre la 'pauvreté amoureuse', la gestion nécessaire et la 'tentation du pouvoir'

Ángel Fernández Artime, sdb

Je m'adresse à vous, mes frères, avec le désir de partager une simple réflexion en me basant sur ce que nous, les religieux, vivons au quotidien, nous qui connaissons – du moins en partie – la vie de nos Congrégations et de nos Instituts de vie apostolique.

C'est de bon gré que j'accomplis ce service qui m'a été demandé, tout en sachant que ce je peux et souhaite vous offrir n'a rien d'un cours académique. En effet, ce n'est pas là mon but, je voudrais plutôt vous offrir simplement quelques pistes pour notre réflexion et notre dialogue.

Nous avons tous fait, comme nos frères religieux, un vœu de pauvreté en professant les conseils évangéliques. Et il n'y a pas de doute que, d'une manière générale, nous vivons à titre personnel d'une façon simple, sobre. Souvent, les problèmes que nous avons ne se posent pas au niveau personnel mais au niveau institutionnel. Et c'est dans ce cadre que je veux me situer, en développant les points suivants:

1. L'invitation du Pape à vivre une *pauvreté amoureuse*.
2. Les Pères de l'Église et l'appel à la *radicalité* dans l'emploi des biens.
3. La nécessité d'une *gestion responsable* des biens économiques.
4. La *tentation du pouvoir* sous de faux-semblants.

## 1. PAUVRETÉ AMOUREUSE, témoignage de la nouveauté du Christ

Ce fut à l'occasion de la célébration du Symposium international sur "La gestion des biens ecclésiastiques des Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique au service de l'humanum et de la mission dans l'Église" (8 mars 2014) que le pape François lança un appel fort et clair aux religieux et religieuses, en remarquant que les personnes consacrées ont toujours été une «une voix prophétique et un témoignage vivant de la nouveauté qu'est le Christ, de la conformation à Celui qui s'est fait pauvre en s'enrichissant par sa pauvreté». Le Pape affirme aussi que «cette *pauvreté amoureuse* est *solidarité, partage et charité* et s'exprime dans la *sobriété*, dans la *recherche de la justice* et dans la *joie de l'essentiel*».

J'ai moi-même mis en caractères gras non seulement les mots clés mais aussi les *attitudes de vie* qui doivent accompagner notre existence. Vivre la pauvreté pour nous ne doit pas être uniquement une question d'économie ou de maîtrise de soi ou des autres. Tout cela n'a pas grand-chose à voir avec la *liberté personnelle face aux biens économiques* ou le *don et le partage de ceux-ci*. Des attitudes vitales personnelles comme la solidarité, le partage, la charité, la sobriété, la justice et la joie de l'essentiel devraient figurer absolument dans nos documents, dans nos "examens de conscience" personnels et institutionnels, dans nos "redditions de comptes aux autres", etc.

Garder cela dans l'esprit et dans le cœur nous rend plus libres face aux «idoles matérielles qui affaiblissent le sens authentique de la vie» (dit le Pape dans ce même message). Un autre appel fort s'associe à celui-là : veiller à ce que notre pauvreté ne soit pas théorique et qu'elle puisse être en phase et en communion avec les plus pauvres du monde. «Une pauvreté théorique ne sert à rien, ce qui sert est la pauvreté que l'on apprend en touchant la chair du Christ pauvre, chez les humbles, les pauvres, les malades, les enfants.». Le Pape nous invite à continuer à être «encore aujourd'hui, pour l'Église et le monde, aux avant-postes de l'attention à l'égard de tous les pauvres et de toutes les pauvretés, matérielles, morales et spirituelles, pour surmonter tout égoïsme dans la logique de l'Évangile qui enseigne à avoir confiance dans la Providence de Dieu».

## 2. LES PÈRES de L'ÉGLISE

Ce n'est pas pour arborer une érudition vaine que je les cite ici, mais parce qu'ils représentent une voix et une conscience que nous ne devrions jamais oublier.

Nous savons bien que, dans leur pensée, les Pères de l'Église font preuve d'une auto-conscience claire de ce que nous appellerions aujourd'hui la "dimension sociale de la Foi". Les Saints Pères, témoins primaires de la tradition apostolique et interprètes d'autorité de la Sainte Écriture, nous aident à comprendre aussi, avec une sensibilité et une radicalité particulières, ce qui concerne l'emploi des richesses, l'égalité entre les disciples de Jésus et la communication des biens.

C'est pourquoi, en évoquant simplement leur parole, j'ai choisi, parmi tant d'autres, quelques textes qui, me semble-t-il, ont une force particulière.

En saisissant la force de l'Évangile et la liberté avec laquelle Jésus nous place devant les biens, les Pères de l'Église appellent notre attention sur les points suivants:

**Saint Jérôme** (Lettre CXXX, à Démétriade, n. 14 (M.L. 22, 1118), p. 428) « **Si vous voulez atteindre à la perfection**, ne vous contentez pas de vendre une partie de vos biens, mais vendez-les tous. Et quand vous les aurez vendus, quel emploi devez-vous faire du prix que vous en retirerez? Le donner aux pauvres. Ce n'est point à satisfaire des caprices de luxe et à en faire part à des gens riches et à des proches, mais à secourir les nécessiteux, que vos biens doivent être employés ... Que d'autres consacrent leur fortune à construire des églises, à revêtir leurs murs de lambris en marbre, à élever des colonnes immenses, à décorer leurs chapiteaux, malgré l'inaptitude de la matière à se sentir plus fière sous de semblables ornements, qu'ils l'emploient à revêtir les prêtres des mêmes églises de lames d'argent ou d'ivoire, à orner leurs autels d'or d'une infinité de pierres précieuses, je ne trouve pas cela mauvais, je ne m'y oppose pas; que chacun, en pareille matière, en use à sa guise. Il vaut assurément mieux faire un tel emploi de ses richesses que de les garder enfouies sans en faire usage. Vos devoirs à vous sont d'une autre nature; vous devez vêtir le Christ dans la personne des pauvres, le soulager dans celle des malades, le nourrir dans celle des indigents, lui offrir l'hospitalité dans celle de ceux qui sont à la quête d'un toit, et surtout des serviteurs de la foi; c'est à vous qu'il appartient d'approvisionner les monastères des vierges et de ceux qui se consacrent au Seigneur; d'être pleine de bienveillance envers les pauvres d'esprit.»

### **Saint Augustin**

(Epître 130, n. 3, 12 et 13 (M.L. 33, 495 et 498), p. 443) (*Traité sur Saint Jean, XL, 10*)

« Ah ! si nous aimions Dieu comme nous le devons, nous n'aimerions pas du tout l'argent. La fortune serait pour toi un moyen de vivre ici-bas avec moins de difficulté, mais elle ne servirait

pas à aiguïser tes convoitises : tu l'utiliserais à adoucir les besoins, et non à te procurer du plaisir. ... Use des richesses, comme le voyageur, arrêté dans une hôtellerie, use de la table, du verre, de l'amphore, du lit dont il ne se sert qu'en passant, puisqu'il doit bientôt partir.»

**(Discours sur les Psaumes, Psaume 147, n. 12, vers. 13 (M.L., 37, 1922) p. 468)**

«Cherche donc ce qui suffit pour cela, et tu verras qu'il faut peu de chose ... Voyez non seulement qu'il faut peu pour vous suffire, mais aussi combien peu vous demande le Seigneur. Cherche avec soin ce qu'il t'a donné, prends-en ce qui te suffit; quant au reste, qui est superflu pour toi, c'est le nécessaire des autres; le superflu du riche est le nécessaire du pauvre. C'est posséder le bien d'autrui que posséder du superflu.»

### **Saint Jean Chrysostome**

**(Homélie LXXVII, 2-6 (Ruiz Bueno, II, 539 et suiv.) sur Saint Matthieu, p. 265-266)**

«Le bien que vous avez n'est pas à vous. C'est le bien des pauvres qui vous a été confié, quoique vous l'ayez reçu de la succession de vos pères, ou que vous l'ayez acquis par de très-justes travaux. Dieu pouvait vous ôter cet argent avec justice. Cependant il ne le fait pas pour vous rendre comme le maître de la charité que vous voulez exercer envers les pauvres ... Ne croyez pas que ces biens vous appartiennent en propre, quoique Dieu soit si bon qu'il vous exhorte à les donner, comme s'ils étaient effectivement à vous. Il vous les a prêtés pour vous donner un moyen de mieux pratiquer la vertu et de devenir plus justes. Ne regardez donc plus comme étant à vous ces biens que vous possédez».

**(Au peuple d'Antioche, Homélie II, 5 à 8 (M. G., 49, 39 et suiv.), p. 217-218)**

«Décorons nos âmes plutôt que nos maisons. Eh ! n'est-il pas honteux de couvrir nos murs de marbres inutiles, et de laisser Jésus-Christ même marcher nu? À quoi vous servent, dites-moi, vos demeures magnifiques? vous ne les emportez pas avec vous ; votre âme seule fera le voyage ... Bâtissons-nous des maisons pour nous procurer des asiles, et non pour satisfaire notre vanité. Ce qui excède le nécessaire est superflu, et par conséquent incommode. Vous prenez une chaussure trop large; elle vous embarrasse et vous empêche de marcher; ainsi une maison trop vaste vous empêche d'avancer vers le ciel».

## **3. LA NÉCESSITÉ D'UNE GESTION RESPONSABLE DES BIENS**

En réponse aux soucis du pape François concernant la pauvreté dans l'Église et l'utilisation des biens économiques, après la célébration du Symposium susmentionné, la Congregatio Pro Institutis Vitae Consecratae et Societatibus Vitae Apostolicae a élaboré un document intitulé "Lettre circulaire de la CIVCSVA. Lignes d'orientation pour la gestion des biens dans les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique", à la date du 2 août 2014.

Vous connaissez certainement tous, plus ou moins, cette Circulaire. Je la citerai non pas pour la présenter ni pour la commenter, mais pour souligner certains points qui peuvent éclairer notre façon d'être et d'agir.

\* Dans cette Lettre, il nous est rappelé que nous ne pouvons pas négliger la *dimension évangélique de l'économie*.

\* Dans la présentation, en citant le pape Benoît XVI (dans "Caritas in Veritate", 34), il nous est rappelé que chacun des charismes fondateurs s'inscrit de plein droit dans la «logique du don» et que celle-ci «n'exclut pas la justice et qu'elle ne se juxtapose pas à elle dans un second temps de l'extérieur»: en étant don, comme consacrés, nous offrons notre véritable contribution au développement économique, social qui pour «être authentiquement humain, il doit prendre en considération le principe de gratuité comme expression de fraternité».

\* Nous sommes invités à répondre avec *audace renouvelée, avec prophétie évangélique* et à continuer à être un *signe prophétique de l'Amour de Dieu*.

\* Dès le premier point sur la gestion des biens, sous le titre *Charisme, mission, œuvres et projets* des différentes Congrégations et Instituts, **le document nous invite à définir** quelles sont les œuvres et les activités qu'il faut poursuivre, quelles sont celles qu'il faut éliminer ou modifier, et quelles sont les nouvelles frontières sur lesquelles il faut se pencher. Il nous invite à planifier, à parler de budgets et de bilans, non seulement dans le cadre des œuvres, mais aussi des communautés religieuses. Il demande de mettre en place des systèmes de suivi dans les œuvres qui sont en perte, de faire attention à la durabilité (spirituelle, relationnelle et économique) et à abandonner la mentalité 'assistancialiste'.

\* Ce document contient un **fort appel à la transparence et à la vigilance**, afin de garantir un agir correct. À plusieurs reprises, la transparence totale est demandée, ainsi que le respect des lois civiles et canoniques, tout en insistant sur la pratique de la vigilance et des contrôles afin d'offrir un vrai service à la communion et à la transparence, et afin de protéger ceux qui remplissent des tâches délicates d'administration.

\* Il est demandé **aux économes de rendre compte régulièrement** aux Supérieurs Majeurs et à leurs Conseils, de documenter les transactions et les contrats, que tout soit mis aux archives.

\* Un autre chapitre se concentre sur la collaboration avec l'Ordinaire du lieu, l'Église locale, la relation et la collaboration avec d'autres Instituts et la relation avec des collaborateurs et des conseillers, en suggérant ce qui suit:

→ L'importance du dialogue avec l'Ordinaire du lieu quand il s'agit de fermer des maisons ou des œuvres, ou d'aliéner des immeubles.

→ En même temps, les Supérieurs sont invités à communiquer entre eux quand il s'agit de prendre des décisions quant à la permanence sur un territoire, afin que la ville ou le diocèse "ne reste pas dépourvu d'une présence religieuse".

→ Il est reconnu que la complexité des questions économiques et financières aujourd'hui exige, très souvent, le recours à la collaboration d'experts laïcs ou d'autres instituts, avec qui il faut concorder en termes clairs les conditions, les contrats, la valeur de leur consultation, etc.

\* Enfin, le document voit dans la **formation** à la dimension économique un développement vital afin que les choix missionnaires des Congrégations et des Instituts soient innovateurs et prophétiques.

→ Il est demandé de ne pas négliger la formation des économes.

→ Il est proposé de soigner cette dimension dès la formation initiale.

→ Les Supérieurs Majeurs doivent être conscients du fait que, dans la gestion économique, tout n'est pas conforme aux principes évangéliques ou à la Doctrine sociale de l'Église.

→ Les économes doivent être aidés à vivre leur tâche comme un moyen de servir et non pas de dominer.

→ Et les laïcs ne peuvent pas oublier la dimension missionnaire et charismatique de l'Institut pour lequel ils travaillent, ainsi que son but qui est celui de développer la mission.

### **Quelques considérations ... émanant de la vie:**

Voilà donc les grandes lignes du document. Or, que dire, quel dialogue avoir à la lumière de cela?

Permettez-moi de faire quelques considérations, que vous pourrez partager ou ne pas partager, mais qui sont issues de ce chemin de vie que nous suivons tous, d'une façon ou d'une autre.

→ 1. Je crois pouvoir affirmer que, en général, les religieux et les religieuses vivent, à titre personnel, d'une façon simple et sobre. Pas toujours, pas tous, certes, mais telle est la note dominante.

→ 2. Il est plus difficile de témoigner cela quand on voit nos constructions, qui ont parfois des dizaines d'années, voire des centaines. Cette difficulté est plus évidente quand on essaie d'actualiser nos œuvres pour répondre aux défis et aux exigences d'aujourd'hui, par exemple dans le cadre de l'éducation, de la prévention des risques, etc.

→ 3. Nous avons de grandes difficultés à concrétiser cette *audace renouvelée, cette prophétie évangélique*. La "logique du don" elle-même se dissout souvent dans ce devoir que nous considérons comme sacrosaint de préserver le patrimoine reçu, hérité du travail et de la vie de ceux qui nous ont précédés ...

→ 4. Même le partage, que nous acceptons dans beaucoup de domaines, se trouve face à un mur très épais, infrangible, quand il s'agit d'économie, de l'argent des immeubles.

→ 5. Nous avons du mal à parler des œuvres qu'il faut fermer, restructurer ou auxquelles il faut donner un nouvel emplacement ou une nouvelle signification... car l'éclairage et le discernement évangélique se heurtent frontalement au cœur et aux sentiments et à la vie consacrée dans telle ou telle maison ...

→ 6. L'invitation à la transparence, au suivi, à travailler avec des budgets et des bilans nous semble évidente; mais il nous semble – en considérant les réalités du monde entier et non seulement de l'Europe – que nous en sommes en permanence à nos débuts.

→ 7. Il n'est pas rare que soient commis des erreurs importantes, des ventes inadéquates, des tromperies dans la signature d'accords ou de contrats, généralement non pas par mauvaise volonté, mais par le désir de ne pas nuire à son propre Institut ou Congrégation, ou parce que nous ne sommes pas très forts dans la gestion économique, qui est aujourd'hui un terrain plus que jamais délicat, difficile et dangereux.

→ 8. Dans certains cas, par orgueil, par l'envie de briller, de vouloir être celui qui a résolu les problèmes légaux 'éternels', mais qui n'a pas l'humilité de consulter, on commet des erreurs et des dégâts de taille ou de poids, sur le plan économique et juridique.

→ 9. Il est demandé aux économistes d'assurer une information régulière. Il n'est pas rare, nous le savons par expérience, de rencontrer des supérieurs locaux ou provinciaux "prisonniers de leur économiste", qui est de fait celui qui détient le vrai pouvoir.

→ 10. Quant à la question de la consultation d'experts, il n'est pas rare que nous soyons mal conseillés, ou que, face aux intérêts occultes de certains, nous finissions par y perdre. Il est important

d'avoir de vraies personnes de confiance et dont la fidélité a été prouvée – ce qui n'est pas du tout la même chose que d'avoir tel ou tel ami ... – car si nous perdons la liberté de choisir nos conseillers, nous devenons dépendants de certaines personnes.

→ 11. Nous sommes invités à assurer la formation des économes. Permettez-moi de dire toutefois qu'il n'est pas possible de se former en tout, ni d'avoir des personnes formées pour tout. Il est donc, à mon avis, plus important de former des personnes capables d'assurer l'animation et le gouvernement et qui sauront s'entourer de personnes capables de les éclairer et de les conseiller au moment de prendre des décisions.

→ 12. Nous savons bien, à propos de la transparence, que c'est l'un des aspects les plus obscurs de nos confrères, malgré leur profession religieuse. Il n'est pas étonnant que les comptes et les bilans, grands ou petits, livrés par les laïcs qui gèrent l'économie d'une œuvre soient bien plus transparents que le pénible état des comptes que certains confrères présentent.

→ 13. Et enfin, je parlerai dans un chapitre à part de ce qui est affirmé dans ce document à propos de ces tâches : qu'elles doivent être un moyen de servir et non pas de dominer.

#### **4. LA TENTATION DU POUVOIR SOUS DE FAUX-SEMBLANTS**

Pour notre dialogue, chers frères, j'ajouterai un dernier point que je décrirai brièvement, bien qu'étant convaincu qu'il est beaucoup plus présent que l'on ne croie (et que l'on ne dise).

Personnellement, je suis inquiet car je vois de plus en plus clairement dans la vie religieuse que cette réalité pourrait détruire, sans que nous nous en rendions compte, notre condition de religieux. À quoi sert parler de "*pauvreté amoureuse*" et de notre vie, comme don dans la gratuité, si cette tentation, celle du pouvoir, risque de devenir – je ne sais pas si un peu ou beaucoup plus – le sang qui coule dans nos veines.

→ Il arrive de plus en plus souvent que l'on rencontre des religieux et des religieuses qui mettent de côté ce qui est essentiel de leur charisme (pensons, par exemple, aux jeunes pour les salésiens) afin de s'occuper de la gestion et de l'administration de projets, de programmes, etc.

→ On rencontre de plus en plus souvent des jeunes religieux qui demandent, une fois terminées les années et les étapes de la formation initiale, quelle est la charge qu'ils vont assumer et le poste qu'ils vont occuper.

→ Le cléricisme au sein de l'Église et de nos Congrégations ou Instituts, continue d'être inquiétant : là où être prêtre est un honneur, c'est atteindre un statut qui se traduit en autorité, pouvoir et même accès aux moyens économiques, avec lesquels se débrouiller, aider la famille, etc.

→ Ce qui continue d'être une grande préoccupation, c'est le fait que les religieux et les religieuses ont du mal à accepter non pas d'avoir des *employés laïcs* (car on accepte cela facilement) mais à partager la mission de l'Institut ou de la Congrégation avec des laïcs, dans une relation d'égalité – face à la mission -, ou même de dépendance du religieux vis-à-vis du laïc.

→ Cette situation devient de plus en plus lourde et pénible dans les situations dans lesquelles nos frères ont non seulement l'autorité, mais ils sont en plus ceux qui paient. Les laïcs comprennent parfaitement que celui qui paie (s'il n'est pas le chef) est celui qui détient le pouvoir, et du moment qu'il détient le pouvoir, il pourra leur dire un jour qu'ils n'ont plus de travail. La tentation du pouvoir est servie et le besoin d'être soumis devient une question de survie.

→ Dans beaucoup d'endroits du monde, le nombre des religieux qui essaient d'avoir le contrôle des institutions, d'être proviseur ou directeur d'une école, d'être administrateur (pour ne pas perdre le contrôle sur l'argent – sous prétexte qu'on ne peut pas faire confiance à un laïc), ou des curés qui sentent jusqu'à la moelle qu'ils sont les maîtres de la paroisse, non seulement ne diminue pas, mais il augmente...

→ *Et toutes ces situations s'aggravent encore plus quand elles se cachent derrière un message affirmant que l'on doit agir ainsi par responsabilité, pour le bien de l'institution, pour garantir l'avenir, pour que tout ne s'écroule, etc.*

À mon avis, ces situations dont on ne parle pas, et qui ne sont même pas bien classées dans le C.I.C. comme des réalités qui “portent atteinte à l'un des commandements de la Loi Divine”, ce sont sans aucun doute des situations qui ont fortement besoin d'*évangélisation et conversion authentiques*.

Dans le dialogue que nous aurons, je vous invite à aborder cette question, en vous basant sur votre expérience de vie et sur celle de nos Instituts ou Congrégations.